

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Jeunesse et des Sports
Service de la Jeunesse
04-13-31-96-53

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 DECEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. BRUNO GENZANA**

OBJET : Séjours sportifs éducatifs et culturels pour les collégiens 2020.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux sports et de Madame la déléguée à la jeunesse, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport propose une opération à destination des collégiens du département : les séjours sportifs, éducatifs et culturels. Ces séjours sont à destination des collégiens ayant peu l'opportunité de partir en vacances, rencontrant une difficulté particulière au cours de l'année ou reconnus comme méritants.

Suite à l'appel à projets, un comité de sélection s'est tenu les 11 et 12 septembre 2019 et a retenu 15 associations proposant des projets innovants.

La finalité recherchée est de faire pratiquer aux jeunes collégiens des activités sportives, éducatives et culturelles diversifiées pendant les vacances scolaires d'hiver, de printemps et d'été mais aussi de promouvoir les valeurs telles que le dépassement de soi, le respect, le vivre-ensemble...

Le recrutement des collégiens s'effectue par l'intermédiaire des équipes pédagogiques des collèges. Cette opération est menée en partenariat avec des associations loi 1901 compétentes et qualifiées dans ce domaine et intègre des séjours adaptés au public en situation de handicap.

Pour information, les tarifs acquittés par les familles à destination des associations organisatrices sont de 70 € par enfant pour les familles bénéficiaires d'une bourse ou de l'allocation de rentrée scolaire et 90 € par enfant pour les familles non bénéficiaires d'aide.

Le présent dispositif s'adresse à l'ensemble des collèges publics et privés sous contrat du département et le présent rapport a pour finalité de proposer le vote des aides du Département aux associations proposant des séjours hiver, printemps et été pour l'année 2020.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission Permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

